

[Text]

quand on sait fort bien qu'il y en a suffisamment à date? Pourquoi avoir fait cela?

The Chairman: Mr. Allard, are you directing that question to Mr. Tansley as a government representative, or to Mr. Lewis, who represents the Prince Edward Island Fisheries Department? Mr. Tansley, the Deputy Minister, is that . . .

M. Allard: Ma question s'adresse surtout à un responsable du ministère des Pêcheries, peu importe. Il n'y en a pas ici? Il n'y a personne ici?

M. Cyr: Monsieur le président, j'aimerais apporter une clarification. A dix heures ce matin, nous avons accepté les prévisions budgétaires et nous avons demandé au ministre et à ses fonctionnaires de laisser le reste de la séance de ce matin aux membres du comité pour interroger les pêcheurs. Peut-être que votre question pourrait être posée en vue de vérifier si le ministre a consulté ces gens-là avant de prendre une décision. C'est peut-être cela que vous voulez savoir?

M. Allard: Voici, ces gens-là sont venus ici pour avoir des informations afin de s'en retourner chez eux avec la certitude qu'ils auront une réponse quelque part, que cela continue ou que cela cesse. Alors, je pense bien que la question est très pertinente en vue de savoir les critères et les motifs qui ont poussé le Ministère à agir ainsi.

M. Cyr: Non, je crois monsieur le président . . .

The Chairman: Monsieur Allard, could you present that question when the Minister is here at another time rather than at this stage?

Mr. Allard: All right.

The Chairman: Thank you Mr. Allard. Does that conclude your questions for the moment? Mr. Cyr.

M. Cyr: Merci monsieur le président. Moi aussi je souhaite la bienvenue aux délégués de l'industrie des pêches des provinces maritimes, et au nom des pêcheurs et des producteurs de poissons de la province du Québec, je peux dire que nous partageons les inquiétudes que ces gens ont en ce 1^{er} novembre. Comme un bon vieux curé de paroisse, je dirais que le mois des morts commence très mal pour les pêcheurs du Golfe Saint-Laurent.

Vos mémoires et vos interventions sont clairs et précis, et je peux vous dire qu'ils ne tombent pas dans des oreilles de sourds. Avant de passer à quelques questions, monsieur le président, j'aimerais peut-être porter à l'attention des représentants qui sont ici que, considérant la diminution des stocks de morues dans le Golfe Saint-Laurent et de d'autres espèces de poissons, de même qu'à l'extérieur, le gouvernement de 1974 a mis en place des programmes pour justement tenter de rétablir les stocks de poissons dans le Golfe Saint-Laurent. Et savez-vous qu'avec le rééquipement des bateaux qui devaient sortir du golfe pour aller pêcher dans la zone des 200 milles, le recyclage des pêcheurs, les 3 cents la livre que l'on a payés aux industries pour mettre sur le marché un produit plus fini et les 2 cents la livre que l'on a donnés aux pêcheurs, tout cela a coûté aux contribuables canadiens 115 millions de dollars. Ce sont des chiffres qu'il est bon de vous rappeler aujourd'hui.

Maintenant, on a parlé de poissons âgés de quatre ans ou cinq ans qui seront pris par des chalutiers de 100 pieds dans les

[Translation]

Le président: Monsieur Allard, posez-vous cette question à M. Tansley comme représentant du gouvernement ou à M. Lewis qui représente le ministère des Pêches de l'Île du Prince-Édouard? M. Tansley, le sous-ministre, est . . .

Mr. Allard: My question is addressed to any official from the Department of Fisheries. Is there no such person here?

Mr. Cyr: Mr. Chairman, on a point of clarification. At 10 o'clock this morning, we accepted the estimates and we asked the Minister and his officials to allow the rest of the meeting to be devoted to questioning the fishermen. Perhaps you might ask whether the Minister consulted with these people before making a decision. I think that this maybe is what you want to know.

Mr. Allard: These people have come here to obtain information so that they can go back home with a definite answer, either knowing that this will continue or it will stop. Therefore, I think that it is a pertinent question what criteria and motives have brought the department to make such a decision.

Mr. Cyr: No, I believe, Mr. Chairman . . .

Le président: Monsieur Allard, voudriez-vous poser cette question lorsque le Ministre sera présent plutôt que maintenant?

M. Allard: Très bien.

Le président: Merci, monsieur Allard. Cela mettrait-il fin à vos questions? Monsieur Cyr.

Mr. Cyr: Thank you, Mr. Chairman, I would also like to welcome the delegates from the maritime fishing industry and I would say, on behalf of the Quebec fishermen and the fish processors that we share the same concerns. In the style of a parish priest, I would say that this November, the month of the dead, had got off to a very bad start for the Gulf of St. Lawrence fishermen.

Your brief and your comments are clear and to the point and I can assure you that they have not fallen on deaf ears. Before asking a few questions, Mr. Chairman, I would like to draw to the attention of the fishermen present that, in view of the decrease in the number of cod and other species in the Gulf of St. Lawrence and even outside the gulf, the government decided in 1974 to implement a program aimed at replenishing the Gulf of St. Lawrence fish stocks. And something you should know is that the re-equipping of boats to enable them to fish outside the gulf in the 200-mile zone, the retraining of fishermen, the 3 cents a pound paid to the industry to improve the quality of the product delivered on the market and the 2 cents given to the fishermen, all this amounted to \$150 million of taxpayers money. I think that you should be reminded of these figures today.

We are now talking about fish which is four or five years old and caught by 100-foot trawlers in the 4-T and 4-VN zones